

ACTIVITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Plans de travail à long terme

13.1 Le Comité scientifique examine et approuve le plan de travail du WG-EMM et du WG-FSA.

Plan de travail à long terme du WG-EMM

13.2 Le Comité scientifique note que le groupe de travail avait fait état de l'évolution de son objectif à long terme de développer une approche rétroactive de la gestion de la pêcherie de krill, par laquelle les mesures de gestion seraient ajustées en fonction des résultats du contrôle de l'écosystème. Le calendrier des réunions et ateliers prévus à cet effet est récapitulé au paragraphe 6.3 de l'annexe 4 de SC-CAMLR-XX.

13.3 Le groupe de travail fait également des progrès à l'égard des demandes à court terme du Comité scientifique et de la Commission (SC-CAMLR-XIX, paragraphes 5.14 et 5.15; CCAMLR-XIX, paragraphe 10.11) de subdivision de la limite de capture de précaution du krill dans la zone 48.

13.4 Le plan à long terme du groupe de travail a été révisé pour refléter les progrès réalisés en 2002 et les besoins par rapport aux travaux à venir (tableau 1).

13.5 Le Comité scientifique note que les résultats des ateliers du WG-EMM fourniront des avis qui seront utiles pour l'élaboration d'un plan à long terme. Ces résultats pourront être améliorés lorsque de meilleures informations scientifiques seront disponibles.

13.6 Le Comité scientifique prend note du fait que l'atelier chargé de la révision du CEMP prévu pour 2003 se tiendra durant la première semaine de WG-EMM-03 et les sessions plénières qui traiteront des questions principales, la deuxième semaine. Les participants et les experts invités pourront ainsi, s'ils le désirent, n'assister qu'aux parties qui les intéresseront. Le WG-EMM a reconnu qu'à l'avenir, ce format ne conviendrait sans doute pas à tous les ateliers, car certains pourraient être fondés sur les résultats des sessions plénières.

13.7 Le Comité scientifique est heureux d'accepter l'invitation du British Antarctic Survey d'organiser la réunion de 2003 à Cambridge (Royaume-Uni), du 18 au 29 août 2003. Le WG-EMM reconnaît que le choix de ces dates est restreint par la difficulté de trouver un lieu de réunion adéquat qui soit disponible.

13.8 Il est rappelé aux participants que les prochaines réunions du WG-EMM devraient être prévues, si possible, plus tôt dans l'année (en juillet, par ex.). Cela permettrait la traduction intégrale du rapport avant la réunion du Comité scientifique.

Réorganisation et plan de travail du WG-FSA

13.9 Le Comité scientifique prend note de la nouvelle structure de travail qui a été mise en place par le WG-FSA en consultant les Membres pendant la période d'intersession (SC CIRC 02/01 et 02/18 et COMM CIRC 02/56). Les points clés de cette nouvelle approche sont les suivants :

- une réorganisation de la structure de la réunion, pour que les informations essentielles aux évaluations soient examinées les premier et deuxième jours de la réunion, ce qui permettra l'entière réalisation des évaluations pendant la première semaine;
- une restructuration du rapport de la réunion, pour qu'en soient supprimés les informations générales et les avis concernant les projets du WG-FSA. Ceux-ci seront distribués en tant que documents de référence au Comité scientifique et ne seront pas traduits. Cette mesure devrait réduire la taille du rapport du groupe de travail et en faciliter la lecture et l'accès aux informations et avis nécessaires au Comité scientifique;
- l'élaboration des profils de *C. gunnari* et de *D. eleginoides*; ces documents de référence contiennent des paramètres spécifiques qui seront examinés et mis à jour par le WG-FSA au fur et à mesure que de nouvelles informations deviendront disponibles; et
- la création d'un manuel d'évaluation qui sera examiné et mis à jour chaque année.

13.10 Le Comité scientifique prend note des activités des sous-groupes du WG-FSA qui ont travaillé pendant la période d'intersession. Ces sous-groupes, avec le soutien du secrétariat, ont effectué des travaux et fourni des informations des plus utiles qui ont contribué aux évaluations et à l'examen des informations disponibles pendant la réunion. Selon le WG-FSA, les activités de plusieurs de ces groupes devraient se poursuivre pendant la période d'intersession 2002/03. Dans toute la mesure du possible, chaque sous-groupe devrait se concentrer sur quelques questions clés. Les sous-groupes constitueraient également un réseau d'échange d'informations sur toute une gamme de recherches connexes. Par ailleurs, d'autres tâches ont été spécifiquement attribuées au secrétariat et/ou aux Membres.

13.11 Le Comité scientifique note que la participation aux sous-groupes est ouverte.

13.12 Les sous-groupes de la période d'intersession sont :

- i) un sous-groupe chargé d'examiner les rapports et les informations des observateurs, coordonné par Eduardo Balguerías (Espagne) et Neville Smith (Nouvelle-Zélande);
- ii) un sous-groupe chargé de poursuivre la mise au point des méthodes d'évaluation coordonné par A. Constable. Ce sous-groupe entrera en relation et coordonnera ses activités vers le milieu de l'année (voir la question 9, annexe 5). L'Imperial College, à Londres, au Royaume-Uni, a lancé une invitation à cet effet, laquelle a été acceptée;

- iii) un sous-groupe chargé d'examiner et, si nécessaire, d'évaluer la biologie et la démographie des espèces considérées par le groupe de travail (le coordinateur sera nommé par le responsable);
- iv) un sous-groupe sur les captures accidentelles, coordonné par Esmee van Wijk (Australie);
- v) un sous-groupe chargé d'identifier, conjointement avec le programme SCAR EVOLANTA, les dernières informations disponibles sur l'identité des stocks des espèces de la zone de la Convention, coordonné par E. Fanta;
- vi) un sous-groupe sur les facteurs de conversion, coordonné par N. Smith;
- vii) un sous-groupe sur l'acoustique halieutique, coordonné par M. Collins et P. Gasiukov;
- viii) un sous-groupe sur l'estimation de la pêche IUU, coordonné par D. Ramm; et
- ix) un sous-groupe sur l'échange d'otolithes (ROC), coordonné par Mark Belchier (Royaume-Uni).

13.13 Il est demandé à chacun des sous-groupes d'élaborer un plan de travail pour la période d'intersession, en consultant les collègues concernés, le responsable du WG-FSA, ainsi que le président du Comité scientifique.

13.14 Le plan de travail du WG-IMAF *ad hoc* pour la période d'intersession (annexe 5, appendice D) expose d'une part, les tâches qui sont régulièrement effectuées chaque année et d'autre part, les activités sujettes à des plans stratégiques à long terme. Ces dernières englobent par exemple :

- i) l'évaluation des secteurs d'alimentation des oiseaux de mer pour déterminer les risques d'interaction avec les pêcheries à la palangre;
- ii) l'examen de l'état et des tendances des espèces d'oiseaux de mer affectées par la capture accidentelle des pêcheries à la palangre;
- iii) l'acquisition de données sur les pêcheries à la palangre situées dans des secteurs adjacents à la zone de la Convention, en vue d'évaluer les risques posés aux oiseaux de mer de la zone de la Convention; et
- iv) l'amélioration des mesures d'atténuation existantes et l'élaboration de nouvelles mesures pour réduire la capture accidentelle d'oiseaux de mer dans les pêcheries de la zone de la Convention et dans les régions adjacentes.

Activités de la période d'intersession 2002/03

13.15 Les activités suivantes du Comité scientifique sont prévues en 2002/03 :

- réunion du WG-EMM (du 18 au 29 août 2003, Cambridge, Royaume-Uni);
- réunion du WG-FSA (du 13 au 23 octobre 2003, Hobart, Australie); et
- réunion du sous-groupe du WG-FSA sur les méthodes d'évaluation (du 12 au 15 août 2003, Londres, Royaume-Uni).

13.16 Un atelier sur l'acoustique halieutique est également prévu pour l'époque de WG-EMM-03.

13.17 Le Comité scientifique note que les activités menées par le secrétariat et les groupes de travail pendant la période d'intersession ont été examinées pendant les réunions du WG-EMM et du WG-FSA. Les futurs travaux du WG-EMM figurent dans le détail à l'annexe 4 (paragraphes 6.33 à 6.40, tableaux 3 et 4 et appendice E, supplément 4), et ceux du WG-FSA, à l'annexe 5 (paragraphes 12.1 à 12.8; tableau 12.1 et appendice D). De plus, les principales activités prévues par le Comité scientifique pour la période d'intersession 2002/03 sont énumérées à l'annexe 7. Le président du Comité scientifique ainsi que les responsables des groupes de travail acceptent de fournir au secrétariat la liste des activités prioritaires de 2002/03.

13.18 Le Comité scientifique rappelle que I. Everson a convenu de diriger le WG-FSA-02 à condition que S. Hanchet lui prête assistance et qu'il accepte de diriger le groupe de travail pendant un trimestre en 2003 (SC-CAMLR-XX, annexe 5, paragraphe 13.4). Le Comité scientifique constate l'avancement de la réorganisation des travaux du WG-FSA proposée par I. Everson. Toutefois, une autre réunion serait nécessaire pour mener cette réorganisation à bien. S. Hanchet ayant donné son accord, le Comité scientifique accepte l'offre de I. Everson de continuer dans sa fonction de responsable du WG-FSA pour une nouvelle année. Il pourrait ainsi veiller à l'accomplissement de la réorganisation des travaux du WG-FSA. Il est noté que l'offre de I. Everson est fonction du financement de sa participation. S'il n'est pas en mesure de participer à WG-FSA-03, S. Hanchet le remplacera à la direction du groupe de travail en 2003.

Révision de l'ordre du jour du Comité scientifique

13.19 Le Comité scientifique reconnaît que le remaniement de l'ordre du jour de sa réunion est un succès et il remercie le président d'avoir mis au point la nouvelle structure pendant la période d'intersession. Deux modifications sont proposées pour la réunion de l'année prochaine :

- une révision du processus d'examen de la capture accessoire dans l'ordre du jour; et
- la présentation des rapports concernant la question 9 (Coopération avec d'autres organisations) avant 9 heures au plus tard le premier jour de la réunion pour qu'ils puissent être lus et examinés avant les délibérations du Comité scientifique. Par ailleurs, il est convenu qu'à l'avenir tout rapport soumis après cette date limite ne

serait pas examiné officiellement pendant la réunion. Les observateurs seraient avisés de ces changements de procédure dans la lettre d'invitation à SC-CAMLR-XXII.

13.20 Le Comité scientifique encourage les groupes de travail à revoir les ordres du jour de leurs réunions pour que soit facilitée la transmission des informations et des avis des groupes de travail au Comité.

Invitation des observateurs à la prochaine réunion

13.21 Le Comité scientifique estime que tous les observateurs qui ont été invités à la réunion de 2002 devraient être invités à participer à SC-CAMLR-XXII.

13.22 Le Comité scientifique examine également la demande déposée par l'ASOC de participation aux réunions du WG-FSA en 2002 et du WG-EMM et du WG-FSA en 2003 (SC-CAMLR-XXI/5). Le Comité scientifique avise l'ASOC que sa demande de participation à la réunion du WG-FSA en 2002 (en date du mois d'août 2002) était inappropriée car il avait déjà examiné pareille demande en 2001 et l'avait refusée (SC-CAMLR-XX, paragraphe 18.10).

13.23 Le Comité scientifique examine la demande déposée par l'ASOC pour participer aux réunions du WG-EMM et du WG-FSA en 2003. Comme l'année dernière (SC-CAMLR-XX, paragraphes 18.7 à 18.9), le Comité scientifique n'est pas en mesure de parvenir à un consensus à cet égard et la demande est de nouveau rejetée.

13.24 Plusieurs Membres rappellent au Comité scientifique que, l'année dernière, la plupart d'entre eux avaient approuvé cette demande dans un souci de transparence quant aux travaux réalisés par la CCAMLR (SC-CAMLR-XX, paragraphes 18.7). Cette opinion est partagée par plusieurs Membres à la présente réunion.

13.25 Plusieurs Membres s'interrogent sur la capacité scientifique de l'ASOC et sur ce qu'elle pourrait éventuellement contribuer aux travaux des groupes de travail. En effet, l'ASOC a pour mandat principal de formuler des lignes de conduite dans le domaine de la pêche et de la conservation. D'autre part, la demande de l'ASOC ne donnait aucun détail sur son expertise scientifique.

13.26 La plupart des Membres encouragent l'ASOC à présenter des interventions scientifiques aux prochaines réunions du Comité scientifique. Pour l'assister dans cette tâche, ce dernier accepte de lui transmettre une copie du rapport de la réunion de WG-EMM-03 avant sa publication, à condition qu'elle respecte les règles d'accès et d'utilisation des données de la CCAMLR.

13.27 Toutefois, certains Membres réfutent cette proposition du fait que l'ASOC ne mène pas sa propre recherche. D'autres Membres appuient cette objection lors de l'adoption du rapport.

Prochaine réunion

13.28 La prochaine réunion du Comité scientifique se déroulera à Hobart, du 27 au 31 octobre 2003.